

<http://www.inspe-versailles.fr/Le-service-de-l-EAC>

Le service de l'EAC

- admin - Archives EAC -




Publication date: lundi 23 mars 2020

Académie de Versailles - INSPÉ de l'académie de Versailles

La mise en place des partenariats et conventions nécessaires à l'établissement de l'Éducation artistique et culturelle au sein de l'ÉSPÉ nécessite une organisation pédagogique et une structure administrative de type service avec un formateur responsable représentant la direction de l'INSPÉ.

Il s'agit d'identifier les besoins et de connaître et reconnaître les compétences et les points d'appui internes et externes à l'INSPÉ, de s'inscrire dans un territoire, tout en travaillant avec les grandes institutions nationales. Le service, interface entre ces partenaires artistiques et culturels, et les acteurs des formations de l'INSPÉ, constitue un centre de ressources. Il est force de propositions.

Le service pédagogique, administratif et financier, gère la complexité des modes de collaboration, avec les institutions culturelles (théâtres, musées, compagnies artistiques, associations, organismes de recherche et de diffusion de la culture scientifique...), les services culturels des collectivités territoriales, les auteurs, chercheurs, artistes intermittents... pour établir des conventions qui définissent les règles d'un partenariat avantageux pour les deux parties.

-  **Responsable EAC** : [Françoise RAVEZ](#)
-  **Chef de service** : [Isabelle LEROY](#)
-  **Assistante** : [Amélie BAERT](#)